Inventaire des Archives de l'Assistance publique de Bruxelles

PAR

P. BONENFANT

Archiviste de la Commission d'Assistance publique de Bruxelles

III. Fonds de l'Hôpital Saint-Pierre

BRUXELLES
IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE, S. A.
47, rue du Houblon
—
1935

Inventaire des Archives de l'Assistance publique de Bruxelles

PAR

P. BONENFANT

Archiviste de la Commission d'Assistance publique de Bruxelles

III. Fonds de l'Hôpital Saint-Pierre

BRUXELLES
IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE, S. A.
47, rue du Houblon

1935

Inventaire des Archives de l'Assistance publique de Bruxelles

par Paul BONENFANT, archiviste de l'Assistance publique de Bruxelles.

III. FONDS DE L'HOPITAL SAINT-PIERRE

Introduction.

Ayant déjà rapporté ailleurs l'histoire de l'ancienne léproserie Saint-Pierre, du couvent en lequel elle se mua par la suite et de l'hôpital qu'elle devint enfin (1), nous nous bornerons à n'en rappeler ici que les traits essentiels.

L'existence d'une léproserie avec chapelle dédiée à Saint-Pierre, à l'endroit dénommé autrefois *Obbrüssel,* paraît remonter à la seconde moitié du XII[e] siècle : la première mention de l'établissement se retrouve, selon toute vraisemblance, dans une bulle du pape Alexandre III de 1174.

Ce n'est qu'au début du XIII[e] siècle toutefois que l'institution semble avoir pris un caractère permanent : son premier règlement lui fut accordé par l'évêque de Cambrai, Godefroid, en 1220. C'est de cette époque aussi que semble dater l'existence d'une communauté de frères et de sœurs se dévouant aux soins des lépreux.

Vers le milieu du même siècle, par suite du développement pris par le pouvoir communal, la léproserie passa sous l'autorité de celui-ci : en 1265, elle est qualifiée de « maison des lépreux de la ville » et cette dernière promulgue un règlement restreignant l'admission des malades.

La ville n'est pas, du reste, au XIII[e] siècle, la seule autorité civile qui s'intéresse à la léproserie Saint-Pierre. Le duc intervient aussi. C'est ainsi que le 28 mars 1270 (n. s.), Jean I[er] garantit aux lépreux la pleine propriété de leurs maisons et de leur enclos et promet, pour lui et ses successeurs, de les protéger

(1) Voir nos publications intitulées : *L'ancienne Léproserie Saint-Pierre à Bruxelles* (Bruxelles, 1930. Annexe au Rapport annuel de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles pour 1927) ; *L'Hôpital Saint-Pierre de Bruxelles à travers les âges,* L'Assistance hospitalière, t. I (1929), pp. 42-45, 85-89 et 141-145 ; *Le Problème du Paupérisme en Belgique à la fin de l'ancien Régime,* pp. 480-484, 529-534 et 548-556 (Bruxelles, 1934. Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, Collection in-8°, 2[e] série, t. XXXV).

comme leur avoué légitime. Quelques mois plus tard, il exerce cette avouerie en ordonnant à tous ses officiers de faire payer les dettes dues à l'établissement.

Vers la même époque, nous commençons à avoir des lueurs un peu plus nombreuses sur l'administration et la vie de l'établissement: depuis 1250, nous trouvons à la tête de celui-ci un maître. Nous savons, d'autre part, qu'à côté des lépreux, étaient acceptés dans l'enclos des personnes saines qui y achetaient leur pension (*prebenda*). Depuis 1270 environ, l'établissement est en possession du droit d'enterrer ces personnes dans son cimetière et deux actes de la fin du siècle nous donnent des exemples des conditions auxquelles se faisaient ces admissions. C'est dans le second de ces contrats, en 1292, que l'on trouve pour la première fois mention d'une maîtresse de l'établissement et nous voyons de plus intervenir des proviseurs pour donner leur consentement. Ces proviseurs sont alors au nombre de trois: l'un d'eux est un ecclésiastique, les deux autres se recrutent parmi les magistrats communaux.

Dans le cours du XIV^e^ siècle, cette administration subit des changements: d'abord, le maître et les frères disparaissent et la maîtresse seule reste à la tête de l'établissement. Ensuite, on constate que les seuls proviseurs laïcs (deux avant 1421, quatre après) ont le contrôle de l'administration temporelle. Les proviseurs ecclésiastiques, délégués par l'autorité épiscopale, ne s'occupent plus que de la communauté.

Un acte du 27 janvier 1347 (n. s.) nous apprend que la maîtresse avait l'administration des biens de l'hôpital et qu'elle était élue par les sœurs à la majorité des suffrages et à l'intervention d'un représentant de l'évêque de Cambrai.

A partir du milieu du XVI^e^ siècle, le nombre des lépreux reçus à l'établissement, nombre qui déjà au XIV^e^ et au XV^e^ siècles était peu considérable, diminua si fort que l'établissement se transforma insensiblement en un couvent. Au XVII^e^ siècle, cette évolution apparaît achevée. On voit alors les sœurs instaurer à côté de la comptabilité ancienne soumise au contrôle de l'administration communale, une comptabilité indépendante, où sont compris tous les nouveaux acquêts. C'est parce qu'il les considérait comme une communauté purement contemplative que le gouvernement leur imposa des pains d'abbayes.

La ville cependant n'abandonna jamais ses prétentions sur l'ancienne léproserie et, à partir du milieu du XVIII^e^ siècle, elle trouve un puissant auxiliaire dans le gouvernement qui, inaugurant alors une politique de réformes, vise particulièrement à faire disparaître les abus qu'il prétend découvrir dans l'organisation ecclésiastique. Aussi, en 1773, voit-on reparaître le projet de suppression de Saint-Pierre et de l'attribution de ses biens à l'hôpital Saint-Jean, projet déjà caressé au XVI^e^ siècle. La ville abonde dans le sens du gouvernement et, en 1777, à sa suggestion, il est interdit aux religieuses de Saint-Pierre d'encore admettre des novices, afin d'amener ainsi l'extincton de la communauté et le retour de l'établissement à sa destination hospitalière primitive.

En 1783, l'empereur Joseph II ayant ordonné la suppression dans nos provinces des couvents « inutiles », le gouvernement comprit la communauté des sœurs de Saint-Pierre parmi celles qui devaient être dissoutes immédiatement. Le 30 avril de cette année, la décision fut signifiée aux sœurs et, en juin suivant, elles durent évacuer les bâtiments.

Vers la mi-septembre, ceux-ci furent mis par le gouvernement à la disposition de la ville, afin d'y placer les personnes atteintes de dysenterie: cette épidémie régnait, en effet, à Bruxelles, depuis plus de trois ans, et le seul hôpital pour malades alors existant, l'hôpital Saint-Jean, n'avait pas de salle spéciale pour les contagieux.

L'hôpital Saint-Jean était d'ailleurs insuffisant, à tous points de vue: aussi, après la fin de l'épidémie de dysenterie, la ville fut-elle autorisée à maintenir à Saint-Pierre un hôpital succursal provisoire.

L'administration communale se plaignant toutefois des frais que lui occasionnait ce nouvel établissement, celui-ci fut repris par le gouvernement en 1786. Peu auparavant, celui-ci avait déjà instauré à ses frais deux quartiers pour incurables.

La direction du nouvel hôpital avait été confiée par la ville, en 1783, à l'échevin De Visscher de Celles. Celui-ci fut maintenu en fonctions par le gouvernement; mais, à partir de 1787, il fut subordonné à un « département des hôpitaux », créé au sein du gouvernement et confié au « protomédecin des Pays-Bas », F.-X. Burtin.

Un conflit ayant surgi entre celui-ci et De Visscher, ce dernier abandonna, le 6 août 1788, la direction de l'établissement, qui fut désormais exercée directement par Burtin, assisté d'un économe.

Ce système administratif ne dura guère qu'un an: le 1^er^ septembre 1789, la direction de « l'hôpital royal de Saint-Pierre »

fut à nouveau séparée de la direction générale des hôpitaux et confiée pour la partie administrative au baron de Schell, pour la partie médicale au recteur de l'Université van Leempoel.

En décembre 1789, la Révolution brabançonne mit prématurément un terme à cette organisation. L'hôpital subsista néanmoins, mais une partie des bâtiments fut restituée aux sœurs survivantes de l'ancien couvent de Saint-Pierre, lesquelles rentrèrent également en possession des biens de celui-ci.

L'hôpital fut administré par l'économe Drugman, sous la direction du gouvernement d'abord, puis, après la seconde occupation française, sous celle d'une commission spéciale nommée par la municipalité de Bruxelles. Cette seconde occupation amena également la suppression, pour la seconde fois, de la communauté du couvent de Saint-Pierre, et l'administration des biens de celui-ci fut également confiée à Drugman.

Cette administration autonome de l'hôpital Saint-Pierre subsista jusqu'en décembre 1797, époque à laquelle la commission des hospices civils prit en mains la gestion de l'hôpital comme celle de tous les établissements hospitaliers de la ville, conformément à une loi du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796).

Les archives qui sont décrites ci-après proviennent pour la plupart de l'ancienne léproserie Saint-Pierre et du couvent en lequel elle s'était muée (§ 1). Peu nombreuses sont celles provenant des administrateurs des biens de ce couvent après sa suppression (§ 2), de même que celles provenant de l'hôpital depuis sa création en 1783 jusqu'à la suppression de son administration autonome en 1797 (§ 3).

Les premières, compte étant tenu des subdivisions des anciens répertoires (cf. ci-après, nos 1, 3-5, 12-18, 24-25), ont été rangées sous trois rubriques: I. Généralités; II. Propriétés; III. Comptabilité. Cette troisième rubrique l'emporte de loin par l'abondance de ses numéros sur les deux autres. Une quatrième rubrique renferme quelques documents qui n'ont pas véritablement le caractère d'archives ou qui ne se trouvaient que par hasard dans les archives de la léproserie.

Inventaire.

§ 1er Léproserie, puis couvent de Saint-Pierre (XIIe siècle-1783)

I. — *Généralités.*

1. « Répertoire de titres et papiers du Couvent de Saint-Pierre, dressé par le recteur Van Rijswick l'an 1761. »

1 cahier.

2. Copie d'un inventaire des titres et papiers du couvent de Saint-Pierre, dressé en messidor an VIII. Début du XIXe siècle.

1 cahier.

L'original est conservé aux Arch. Ass. publ., Fonds de la Commission des Hospices civils.

2bis. « Inventaire des titres, constitutions des rentes, obligations, etc., trouvées à la Chambre des Comptes, concernant le couvent supprimé de Saint-Pierre à Bruxelles, administré par N. Cattoir. » Début du XIXe siècle.

1 cahier.

2ter. Liste de titres de rente ayant appartenu au couvent de Saint-Pierre. Début du XIXe siècle.

1 cahier.

3. « Registre ende Copieboeck des Goidshuys van Sinte Peeters ten Ziecken in Bruessel. » Cartulaire commencé en 1555, tenu à jour jusqu'à la fin du XVIe siècle. Quelques pièces y ont encore été transcrites ultérieurement, la plus récente est de 1718.

1 volume.

La pièce la plus ancienne est de 1213.

4. « Den tweeden Register des Cloosters van Sincte Peeter. » Cartulaire formant le complément du précédent. Commencé au XVIIe siècle et continué jusqu'en 1765.

1 volume.

La pièce la plus ancienne est de 1205.

5. « Register en Archivenboeck des Cloosters van St Peeters binnen de stadt Brussel. » Cartulaire rédigé de 1763 à 1766. Pièces ajoutées postérieurement, dont la plus récente est de 1770.

1 volume.

La pièce la plus ancienne est de 1205.

6. Cahier contenant en double certaines pièces du cartulaire précédent (relatives à des biens à Laeken). Rédigé de 1763 à 1766.

1 cahier.

Pièces de 1485 à 1728.

7. Privilèges généraux et pièces processales y relatives.

1 farde renfermant:

a) Copie authentique, placée dans le chartrier au XVIIIe siècle, du diplôme par lequel Jean Ier, duc de Lothier et

de Brabant, prend les lépreux de Bruxelles sous sa protection (28 mars 1270, n. s.). XVIII[e] siècle.

b) 1631 (15 septembre). Pièce d'un procès soutenu par l'établissement contre les trésoriers et receveurs de la ville au sujet de l'exemption de certains impôts (1).

c) Vers 1660. Mémoire du recteur de l'établissement, Laurent Stroobant, pour renvendiquer contre le magistrat de Bruxelles l'indépendance de la maison.

En annexe: copie d'une requête adressée au roi en 1505 afin que les procès intentés à l'établissement soient portés devant le Conseil de Brabant.

d) Copie authentique de 1701 d'une copie authentique d'un bref du pape Innocent XII accordant des indulgences aux églises des chanoines réguliers, des moniales et des chanoinesses de l'ordre de saint Augustin en Belgique (28 mars 1699). Cette copie est revêtue de l'autorisation originale de publication donnée par l'archevêque de Malines le 20 juillet 1701 (2).

e) Vers 1720. Requête de la supérieure et des sœurs afin d'être exemptées d'un pain d'abbaye, conformément à leurs privilèges.

8. « Begraftboeck van alle de weerelijcke persoonen die ons clooster woonen voor hun leven. » Livre d'inscription par le recteur des personnes laïques décédant à Saint-Pierre, avec l'historique du procès soutenu de 1763 à 1766 par les religieuses contre le curé de la Chapelle afin de pouvoir les enterrer dans leur église. Rédigé entièrement en 1766, sauf deux inscriptions faites en 1775 et 1782.

1 cahier.

---

(1) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des archives ecclésiastiques du Brabant:

N° 13128. Copies contemporaines d'actes de 1441 et de 1614-1615, relatifs au privilège de brasser sans payer de droits.

2 pièces.

(2) Ibid.:

N° 13130. Lettres d'indulgences accordées par les papes, 1698-1746.

10 pièces.

N° 13129. Lettre d'indulgences octroyée par l'archevêque de Malines, 1650.

1 pièce.

8bis. Fragments du contrat d'admission comme novice d'Hippolyta Boudewijns, 1590 (1).

Deux fragments retirés d'une ancienne reliure.

9. Règlements, dossiers et pièces processales relatifs à l'admission de malades.

1 carton renfermant:

a) 1265, décembre. Règlement communal sur les admissions.

b) 1401, 6 mai. Contrat d'admission comme malade de Jacques Sceppe.

c) 1447 (n. s.), 9 mars. Règlement communal sur les admissions.

Une copie du XVII[e] siècle est jointe à l'original.

d) 1495, 31 octobre. Accord entre les mambours et Jean Nagels au sujet de l'admission de sa fille Elisabeth.

e) 1649. Dossier relatif à l'admission de Jeannette De Smedt, épouse de Christophe Landen.

f) 1780. Notes et copies ayant servi à la rédaction d'un mémoire pour soutenir contre le magistrat de Bruxelles les droits de l'établissement à ne pas admettre d'autres malades que les lépreux.

10. Pièces d'un procès entre l'établissement et l'Infirmerie du Béguinage au sujet de la restitution d'une partie de sa pension à Catherine Vander Meeren, béguine lépreuse sortie guérie de Saint-Pierre. 1613.

2 pièces.

11. Contrat d'admission comme pensionnaire de Henri de Heyst, 14 août 1292.

1 pièce.

---

(1) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des archives ecclésiastiques du Brabant:

N° 13124. « Register van de Oversten, Bichtvaeders ende Religieusen van Ste Pieter tsedert het jaer 1617 ». Liste des supérieures, recteurs et religieuses, dressée par la sœur Jeanne Vander Strepen au XVII[e] siècle et tenue à jour jusqu'en 1772. On trouve, en outre, dans ce volume, des notes diverses (annotations de recettes, admissions de lépreux et de pensionnaires, etc.).

1 volume.

N[os] 13122 et 13123. Règlements disciplinaires de la communauté. XVII[e] siècle.

4 pièces.

N[os] 13125 et 13126. Approbations épiscopales des élections des prieures, 1633 et 1659.

2 pièces.

II. — *Propriétés.*

12. Livre censal dressé en 1365. Annotations postérieures.
1 volume.

13. Livre censal dressé entre 1365 et 1387.
1 volume.

14. Livre censal dressé en 1387. Quelques annotations postérieures.
1 volume.

15. Double du précédent avec nombreuses annotations postérieures. Exemplaire destiné au receveur.
1 volume.

16. Double incomplet des deux numéros précédents.
1 volume.

17. Livre censal dressé en 1460 (1).
1 volume.

18. Livre censal dressé vers 1516. Annotations postérieures. Fragment.
1 volume.

19. Testaments ou pièces relatives à des legs et fondations (2) de :

Cobbenbosch (Gilles et Marguerite Van), 1445-1609.
Doert (Jean Vander), 1488.
Germain (Jean), 1478, 1481.
Grieck, v^ve^ de Haen (Marie), 1748.
Annexes de 1737 et 1741.
Houborch (Henri), 1528, 1610.
Hujoel (Jeanne), 1516-1552.
Lendens (Jeanne), 1669, 1682.
Mollekenne (Jean-Renier), 1464.
Rudichoven (Agnès Van), 1527-1613.
Annexes depuis 1504.

(1) Aux Archives de la Ville : N° 1377. Etat des rentes et fermages appartenant aux « pitances » des sœurs et des malades, suivi d'un calendrier pour les distributions des pitances. 1460. Le calendrier a servi ensuite d'obituaire.
1 volume.
Cf. sur ce volume Ch. PERGAMENI : « Un obituaire bruxellois », *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, t. VI (1908), pp. 256-262.

(2) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des Archives ecclésiastiques du Brabant : N° 13121. « Bouck van de fondatien van het Clooster van Sinte Peeters tot Brussel ». Obituaire du XVI^e^ siècle, tenu à jour jusqu'au XVII^e^.
1 volume.

Stoffels (Barbe), 1696, 1712.
Thiebout (Pierre), 1547, 1554.
Volkeghem (Corneille Van), 1505.
Zoene, dit de Potter (Jean de), 1475.
Anonyme, 1423.
1 carton.

20. Actes d'amortissement des biens-fonds et pièces y relatives. 1475-1757.
1 farde.

21. « Kaerten figurative van de metinghe der landen, weijden, bempden ende bosschen competerende het Cloester van Sinte Peeters binnen dese stadt Brussel ». Atlas terrier dressé en 1715-1716. Une carte ajoutée en 1739.
1 volume.

22. « Palen Boeck ». Livre donnant les limites des biens-fonds relevés dans l'atlas précédent. 1715. Annotations postérieures.
1 volume.

23. Double du précédent. Exemplaire d'usage courant avec nombreuses annotations postérieures.
1 volume.

23bis. Plans des propriétés rurales. 1715, 1739.
1 liasse.

24. « Jairscharboeck des goidshuys van Sinte Peeter ten Syecken Lieden binnen Bruessele ». Registre aux locations, commencé en 1552 (1), continué jusqu'au début du XVIII^e^ siècle.
1 volume.
Les deux premiers folios avant la table contiennent quelques annotations d'événements bruxellois remarquables du milieu du XVI^e^ siècle.

25. « Huer Boeck des Clooster van Ste Peeters in Brussel ». Suite du précédent, commencé en 1717, continué jusqu'à la suppression du couvent.
1 volume.

26. Pièces processales concernant des biens-fonds non déterminés, 1649-1758.
3 pièces.

(1) Sur la confection de ce volume, voir les n^os^ 177, f° 38, et 178, f° 5 v°.

27-39. Titres d'acquisition et pièces relatives à l'administration des biens-fonds et des rentes foncières, XIII[e]-XVIII[e] siècles (1).

11 cartons et 2 liasses.

Ces documents sont classés par ordre alphabétique des noms des lieux où les biens étaient situés.

40. Titres de rente sur des corps, obligations diverses et pièces y relatives:

a) Rentes sur les Etats de Brabant. XVI[e]-XVII[e] siècles.

b) Rentes sur la Ville de Bruxelles. 1467-1768.

c) Rentes sur les Monts-de-Piété. 1648-1653.

d) Obligations diverses en faveur de l'établissement. 1293-1759.

1 carton.

41. Pièces relatives à des rentes passives. 1500-XVIII[e] siècle (2).

1 farde.

III. — *Comptabilité.*

A. — Comptabilité générale soumise au contrôle du magistrat communal.

42-81. Comptes annuels des mambours, sans annotations du contrôleur des comptes des établissements charitables, du 16 mai 1447 au 15 mai 1505.

2 volumes et 3 liasses.

42. Compte du 16 mai 1447 au 15 mai 1448.
43. » 1448 » 1449.
44. » 1449 » 1450.

Manque le compte du 16 mai 1450 au 15 mai 1451.

45. Compte du 16 mai 1451 au 15 mai 1452.
46. » 1452 » 1453.

Manque le compte du 16 mai 1453 au 15 mai 1454.

(1) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des Archives ecclésiastiques du Brabant:

N° 19953. Vidimus délivré le 14 novembre 1580 de l'acte de constitution d'une rente sur des biens sis rue de l'Ecuyer, à Bruxelles, du 31 mars 1540.
1 pièce.

N° 13132. Copie contemporaine d'un acte de 1557 relatif à des biens à Machelen.
1 pièce.

N° 13133. Documents relatifs à l'administration des propriétés foncières.
1 farde.

(2) Ibid.:

N° 13135. Constitutions de rentes passives, seconde moitié du XVIII[e] siècle.
1 farde.

47. Compte du 16 mai 1454 au 15 mai 1455.
48. » 1455 » 1456.
49. » 1456 » 1457.

Manque le compte du 16 mai 1457 au 15 mai 1458.

50. Compte du 16 mai 1458 au 15 mai 1459.
51. » 1459 » 1460.
52. » 1460 » 1461.
53. » 1461 » 1462.
54. » 1462 » 1463.
55. » 1463 » 1464.
56. » 1464 » 1465.

Manque le compte du 16 mai 1465 au 15 mai 1466.

57. Compte du 16 mai 1466 au 15 mai 1467.

Manquent les comptes du 16 mai 1467 au 15 mai 1471.

58. Compte du 16 mai 1471 au 15 mai 1472.
59. » 1472 » 1473.

Manquent les comptes du 16 mai 1473 au 15 mai 1476.

60. Compte du 16 mai 1476 au 15 mai 1477.
61. » 1477 » 1478.
62. » 1478 » 1479.
63. » 1479 » 1480.
64. » 1480 » 1481.
65. » 1481 » 1482.
66. » 1482 » 1483.
67. » 1483 » 1484.
68. » 1484 » 1485.
69. » 1485 » 1486.
70. » 1486 » 1487.
71. » 1487 » 1488.

Manque le compte du 16 mai 1488 au 15 mai 1489.

72. » 1489 » 1490.
73. » 1490 » 1491.

Manquent les comptes du 16 mai 1491 au 15 mai 1497.

74. Compte du 16 mai 1497 au 16 mai 1498.
75. » 1498 » 1499.
76. » 1499 » 1500.
77. » 1500 » 1501.
78. » 1501 » 1502.
79. » 1502 » 1503.
80. » 1503 » 1504.
81. » 1504 » 1505.

82-88. Comptes annuels des mambours, avec annotations du contrôleur des comptes des établissements charitables, du 16 mai 1458 au 15 mai 1467.

1 liasse.

82. Compte du 16 mai 1458 au 15 mai 1459.
83. » 1459 » 1460.
84. » 1460 » 1461.
85. » 1461 » 1462.
86. » 1462 » 1463.

Manque le compte du 16 mai 1463 au 15 mai 1464.

87. Compte du 16 mai 1464 au 15 mai 1465.

Manque le compte du 16 mai 1465 au 15 mai 1466.

88. Compte du 16 mai 1466 au 15 mai 1467.

89-104. Comptes trimestriels du receveur, du 16 mai 1457 au 15 mai 1461.

1 volume.

89. Compte du 16 mai au 12 août 1457.
90. » 13 août au 11 novembre 1457.
91. » 12 novemb. 1457 au 10 févr. 1458 (n. s.).
92. » 11 février 1458 (n. s.) au 13 mai 1458.
93. » 14 mai au 11 août 1458.
94. » 12 août au 17 novembre 1458.
95. » 18 novemb. 1458 au 16 févr. 1459 (n. s.).
96. » 17 février 1459 (n. s.) au 18 mai 1459.
97. » 19 mai au 17 août 1459.
98. » 18 août au 16 novembre 1459.
99. » 17 novemb. 1459 au 15 févr. 1460 (n. s.).
100. » 16 février 1460 (n. s.) au 16 mai 1460.
101. » 17 mai au 15 août 1460.
102. » 16 août au 14 novembre 1460.
103. » 15 novemb. 1460 au 13 févr. 1461 (n. s.).
104. » 14 février 1461 (n. s.) au 15 mai 1461.

105. Compte de fin de gestion du receveur Henri Weyns, du 16 mai 1465 au 31 octobre 1465.

1 cahier.

En annexe: Accord entre l'établissement et Henri Weyns au sujet de la liquidation des émoluments de celui-ci. 1477.

106-140. Comptes annuels du receveur, du 16 mai 1515 au 15 mai 1550.

3 volumes.

106. Compte du 16 mai 1515 au 15 mai 1516.
107. » 1516 » 1517.

108. Compte du 16 mai 1517 au 15 mai 1518.
109. » 1518 » 1519.
110. » 1519 » 1520.
111. » 1520 » 1521.
112. » 1521 » 1522.
113. » 1522 » 1523.
114. » 1523 » 1524.
115. » 1524 » 1525.
116. » 1525 » 1526.
117. » 1526 » 1527.
118. » 1527 » 1528.
119. » 1528 » 1529.
120. » 1529 » 1530.
121. » 1530 » 1531.
122. » 1531 » 1532.
123. » 1532 » 1533.
124. » 1533 » 1534.
125. » 1534 » 1535.
126. » 1535 » 1536.
127. » 1536 » 1537.
128. » 1537 » 1538.
129. » 1538 » 1539.
130. » 1539 » 1540.
131. » 1540 » 1541.
132. » 1541 » 1542.
133. » 1542 » 1543.
134. » 1543 » 1544.
135. » 1544 » 1545.
136. » 1545 » 1546.
137. » 1546 » 1547.
138. » 1547 » 1548.
139. » 1548 » 1549.
140. » 1549 » 1550.

141-175. Doubles des comptes précédents (1).

3 volumes.

141. Compte du 16 mai 1515 au 15 mai 1516.
142. » 1516 » 1517.
143. » 1517 » 1518.
144. » 1518 » 1519.

(1) Une série de ces comptes était sans doute destinée à la supérieure, une autre au receveur. Lors de la reliure des comptes en volumes, il n'a pas été tenu compte de cette distinction.

145. Compte du 16 mai 1519 au 15 mai 1520.
146. » 1520 » 1521.
147. » 1521 » 1522.
148. » 1522 » 1523.
149. » 1523 » 1524.
150. » 1524 » 1525.
151. » 1525 » 1526.
152. » 1526 » 1527.
153. » 1527 » 1528.
154. » 1528 » 1529.
155. » 1529 » 1530.
156. » 1530 » 1531.
157. » 1531 » 1532.
158. » 1532 » 1533.
159. » 1533 » 1534.
160. » 1534 » 1535.
161. » 1535 » 1536.
162. » 1536 » 1537.
163. » 1537 » 1538.
164. » 1538 » 1539.
165. » 1539 » 1540.
166. » 1540 » 1541.
167. » 1541 » 1542.
168. » 1542 » 1543.
169. » 1543 » 1544.
170. » 1544 » 1545.
171. » 1545 » 1546.
172. » 1546 » 1547.
173. » 1547 » 1548.
174. » 1548 » 1549.
175. » 1549 » 1550.

176-269. Comptes de la supérieure, du 16 mai 1550 au 23 juin 1771. A chaque compte est annexé, du 16 mai 1550 au 23 juin 1591, le compte du receveur pour la période correspondante. 4 volumes et 6 liasses.

176. Compte du 16 mai 1550 au 15 mai 1551.
177. » 1551 » 1552.
178. » 1552 » 1553.
179. » 1553 » 1554.
180. » 1554 » 1555.
181. » 1555 » 1556.
182. » 1556 » 1557.

183. Compte du 16 mai 1557 au 15 mai 1558.
184. » 1558 » 1559.
185. » 1559 » 1560.
186. » 1560 » 1561.
187. » 1561 » 1562.
188. » 1562 » 1563.
189. » 1563 » 1564.
190. » 1564 » 1565.
191. » 1565 » 1566.
192. » 1566 » 1567.
193. » 1567 » 1568.
194. » 1568 » 1569.
195. » 1569 » 1570.
196. » 1570 » 1571.
197. » 1571 » 1572.
198. » 1572 » 1573.

Manquent les comptes de la supérieure et du receveur du 16 mai 1573 au 15 mai 1574.

199. Compte du 16 mai 1574 au 15 mai 1575.

Manque le compte du receveur pour cette année.

200. Compte du 16 mai 1575 au 15 mai 1576.
201. » 1576 au 10 novembre 1577.
202. Compte du 11 novembre 1577 au 10 novembre 1578.
203. » 1578 » 1579.
204. » 1579 » 1580.

Le compte du receveur pour cette année est fragmentaire.

205. Compte du 11 novembre 1580 au 10 novembre 1581.
206. » 1581 au 23 juin 1583.
207. Compte du 24 juin 1583 au 23 juin 1584.
208. » 1584 » 1585.
209. » 1585 » 1586.
210. » 1586 » 1587.
211. » 1587 » 1588.
212. » 1588 » 1589.
213. » 1589 » 1591.
214. » 1591 » 1592.
215. » 1592 » 1593.
216. » 1593 » 1594.
217. » 1594 » 1595.
218. » 1595 » 1597.
219. » 1597 » 1599.
220. » 1599 » 1601.
221. » 1601 » 1603.

222. Compte du 24 juin 1603 au 23 juin 1605.
223. » 1605 » 1607.
224. » 1607 » 1608.
225. » 1608 » 1609.
226. » 1609 » 1611.
227. » 1611 » 1613.
228. » 1613 » 1615.
229. » 1615 » 1617.
230. » 1617 » 1619.
231. » 1619 » 1621.
232. » 1621 » 1623.
233. » 1623 » 1625.
234. » 1625 » 1627.
235. » 1627 » 1631.
236. » 1631 » 1634.
237. » 1634 » 1639.
238. » 1639 » 1643.
239. » 1643 » 1647.
240. » 1647 » 1651.
241. » 1651 » 1655.
242. » 1655 » 1659.
243. » 1659 » 1663.
244. » 1663 » 1667.
245. » 1667 » 1671.
246. » 1671 » 1675.
247. » 1675 » 1679.
248. » 1679 » 1683.
249. » 1683 » 1687.
250. » 1687 » 1691.
251. » 1691 » 1695.
252. » 1695 » 1699.
253. » 1699 » 1703.
254. » 1703 » 1707.
255. » 1707 » 1711.
256. » 1711 » 1715.
257. » 1715 » 1719.
258. » 1719 » 1723.
259. » 1723 » 1727.
260. » 1727 » 1731.
261. » 1731 » 1735.
262. » 1735 » 1739.
263. » 1739 » 1743.

264. Compte du 24 juin 1743 au 23 juin 1747.
265. » 1747 » 1751.
266. » 1751 » 1755.
267. » 1755 » 1759.
268. » 1759 » 1763 (1).
269. » 1767 » 1771 (2).

270-396. Manuels ou livres de comptoir du receveur du 16 mai 1551 au 23 juin 1680.

2 volumes et 5 liasses.

270. Manuel du 16 mai 1551 au 15 mai 1552.
271. » 1552 » 1553.
272. » 1553 » 1554.
273. » 1554 » 1555.
274. » 1555 » 1556.
275. » 1556 » 1557.
276. » 1557 » 1558.
277. » 1558 » 1559.
278. » 1559 » 1560.
279. » 1560 » 1561.
280. » 1561 » 1562.
281. » 1562 » 1563.
282. » 1563 » 1564.
283. » 1564 » 1565.
284. » 1565 » 1566.
285. » 1566 » 1567.
286. » 1567 » 1568.
287. » 1568 » 1569.
288. » 1569 » 1570.
289. » 1570 » 1571.
290. » 1571 » 1572.
291. » 1572 » 1573.
292. » 1573 » 1574.
293. » 1574 » 1575.
294. » 1575 » 1576.
295. Manuel du 11 novembre 1576 au 10 novembre 1577.
296. » 1577 » 1578.
297. » 1578 » 1579.

---

(1) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des Archives ecclésiastiques du Brabant: N° 13138. Compte du 24 juin 1763 au 23 juin 1767.
1 cahier.

(2) Ibid.: Comptes du 24 juin 1771 au 23 juin 1775 et du 24 juin 1775 au 23 juin 1779.
2 cahiers.

298. Manuel du 11 novembre 1579 au 10 novembre 1580.
299. » 1580 » 1581.
300. » 1581 » 1582.
301. » 1582 au 23 juin 1583.
302. Manuel du 24 juin 1583 au 23 juin 1584.
303. » 1584 » 1585.
304. » 1585 » 1586.

Manque le manuel du 24 juin 1586 au 23 juin 1587.

305. Manuel du 24 juin 1587 au 23 juin 1588.
306. » 1588 » 1589.
307. » 1589 » 1590.
308. » 1590 » 1591.
309. Manuel du 24 juin 1591 au 23 juin 1592.
310. » 1592 » 1593.
311. » 1593 » 1594.
312. » 1594 » 1595.
313. » 1595 » 1596.
314. » 1596 » 1597.
315. » 1597 » 1598.
316. » 1598 » 1599.
317. » 1599 » 1600.
318. » 1600 » 1601.
319. » 1601 » 1602.
320. » 1602 » 1603.

Manque le manuel du 24 juin 1603 au 23 juin 1604.

321. Manuel du 24 juin 1604 au 23 juin 1605.
322. » 1605 » 1606.
323. » 1606 » 1607.
324. » 1607 » 1608.
325. » 1608 » 1609.
326. » 1609 » 1610.
327. » 1610 » 1611.
328. » 1611 » 1612.
329. » 1612 » 1613.
330. » 1613 » 1614.
331. » 1614 » 1615.
332. » 1615 » 1616.
333. » 1616 » 1617.
334. » 1617 » 1618.
335. » 1618 » 1619.
336. » 1619 » 1620.
337. » 1620 » 1621.
338. » 1621 » 1622.

339. Manuel du 24 juin 1622 au 23 juin 1623.
340. » 1623 » 1624.
341. » 1624 » 1625.
342. » 1625 » 1626.
343. » 1626 » 1627
344. » 1627 » 1628.
345. » 1628 » 1629.
346. » 1629 » 1630.
347. » 1630 » 1631.
348. » 1631 » 1632.
349. » 1632 » 1633.
350. » 1633 » 1634.
351. » 1634 » 1635.
352. » 1635 » 1636.
353. » 1636 » 1637.
354. » 1637 » 1638.
355. » 1638 » 1639.
356. » 1639 » 1640.
357. » 1640 » 1641.
358. » 1641 » 1642.
359. » 1642 » 1643.
360. » 1643 » 1644.
361. » 1644 » 1645.
362. » 1645 » 1646.
363. » 1646 » 1647.
364. » 1647 » 1648.
365. » 1648 » 1649.
366. » 1649 » 1650.
367. » 1650 » 1651.
368. » 1651 » 1652.
369. » 1652 » 1653.
370. » 1653 » 1654.
371. » 1654 » 1655.
372. » 1655 » 1656.
373. » 1656 » 1657.
374. » 1657 » 1658.
375. » 1658 » 1659.
376. » 1659 » 1660.
377. » 1660 » 1661.
378. » 1661 » 1662.
379. » 1662 » 1663.
380. » 1663 » 1664.

381. Manuel du 24 juin 1664 au 23 juin 1665.
382. » 1665 » 1666.
383. » 1666 » 1667.
384. » 1667 » 1668.
385. » 1668 » 1669.
386. » 1669 » 1670.
387. » 1670 » 1671.
388. » 1671 » 1672.
389. » 1672 » 1673.
390. » 1673 » 1674.
391. » 1674 » 1675.
392. » 1675 » 1676.
393. » 1676 » 1677.
394. » 1677 » 1678.
395. » 1678 » 1679.
396. » 1679 » 1680.

397-568. Manuels ou livres de comptoir de la supérieure, du 16 mai 1551 au 23 juin 1767.

1 volume et 14 liasses.

397. Manuel du 16 mai 1551 au 15 mai 1552.
398. » 1552 » 1553.
399. » 1553 » 1554.
400. » 1554 » 1555.
401. » 1555 » 1556.
402. » 1556 » 1557.
403. » 1557 » 1558.
404. » 1558 » 1559.
405. » 1559 » 1560.
406. » 1560 » 1561.
507. » 1561 » 1562.
408. » 1562 » 1563.
409. » 1563 » 1564.
410. » 1564 » 1565.
411. » 1565 » 1566.
412. » 1566 » 1567.
413. » 1567 » 1568.
414. » 1568 » 1569.
415. » 1569 » 1570.
416. » 1570 » 1571.
417. » 1571 » 1572.
418. » 1572 » 1573.
419. » 1573 au 23 juin 1574.

420. Manuel du 24 juin 1574 au 23 juin 1575.
421. » 1575 » 1576.
422. » 1576 au 10 novembre 1577.
423. Manuel du 11 novembre 1577 au 10 novembre 1578.
424. » 1578 » 1579.
425. » 1579 » 1580.
426. » 1580 » 1581.
427. » 1581 » 1582.
428. » 1581 au 23 juin 1583.
429. Manuel du 24 juin 1583 au 23 juin 1584.
430. » 1584 » 1585.
431. » 1585 » 1586.
432. » 1586 » 1587.
433. Manuel du 24 juin 1587 au 23 juin 1588.
434. » 1588 » 1589.
435. » 1589 » 1590.
436. » 1590 » 1591.
437. » 1591 » 1592.
438. » 1592 » 1593.
439. » 1593 » 1594.
440. » 1594 » 1595.
441. » 1595 » 1596.
442. » 1596 » 1597.
443. » 1597 » 1598.
444. » 1598 » 1599.
445. » 1599 » 1600.
446. » 1600 » 1601.
447. » 1601 » 1602.
448. » 1602 » 1603.

Manque le manuel du 24 juin 1603 au 23 juin 1604.

449. Manuel du 24 juin 1604 au 23 juin 1605.
450. » 1605 » 1606.
451. » 1606 » 1607.
452. » 1607 » 1608.
453. » 1608 » 1609.
454. » 1609 » 1610.
455. » 1610 » 1611.
456. » 1611 » 1612.
457. » 1612 » 1613.
458. » 1613 » 1614.
459. » 1614 » 1615.
460. » 1615 » 1616.
461. » 1616 » 1617.

462. Manuel du 24 juin 1617 au 23 juin 1618.
463. » 1618 » 1619.
464. » 1619 » 1620.
465. » 1620 » 1621.
466. » 1621 » 1622.
467. » 1622 » 1623.
468. » 1623 » 1624.
469. » 1624 » 1625.
470. » 1625 » 1626.
471. » 1626 » 1627.
472. » 1627 » 1628.
473. » 1628 » 1629.
474. » 1629 » 1630.
475. » 1630 » 1631.
476. » 1631 » 1632.
477. » 1632 » 1633.
478. » 1633 » 1634.
479. » 1634 » 1635.
480. » 1635 » 1636.
481. » 1636 » 1637.
482. » 1637 » 1638.
483. » 1638 » 1639.
484. » 1639 » 1640.
485. » 1640 » 1641.
486. » 1641 » 1642.

Manque le manuel du 24 juin 1642 au 23 juin 1643.

487. Manuel du 24 juin 1643 au 23 juin 1644.
488. » 1644 » 1645.
489. » 1645 » 1646.
490. » 1646 » 1647.
491. » 1647 » 1648.
492. » 1648 » 1649.
493. » 1649 » 1650.
494. » 1650 » 1651.
495. » 1651 » 1652.
496. » 1652 » 1653.
497. » 1653 » 1654.
498. » 1654 » 1655.
499. » 1655 » 1656.
500. » 1656 » 1657.
501. » 1657 » 1658.
502. » 1658 » 1659.
503. » 1659 » 1660.

504. Manuel du 24 juin 1660 au 23 juin 1661.
505. » 1661 » 1662.
506. » 1662 » 1663.
507. » 1663 » 1664.
508. » 1664 » 1665.
509. » 1665 » 1666.
510. » 1666 » 1667.
511. » 1667 » 1668.
512. » 1668 » 1669.
513. » 1669 » 1670.
514. » 1670 » 1671.
515. » 1671 » 1672.
516. » 1672 » 1673.
517. » 1673 » 1674.
518. » 1674 » 1675.
519. » 1675 » 1676.
520. » 1676 » 1677.
521. » 1677 » 1678.
522. » 1678 » 1679.
523. » 1679 » 1680.
524. » 1680 » 1681.
525. » 1681 » 1682.
526. » 1682 » 1683.
527. » 1683 » 1684.
528. » 1684 » 1685.
529. » 1685 » 1686.
530. » 1686 » 1687.
531. » 1687 » 1688.
532. » 1688 » 1689.
533. » 1689 » 1690.
534. » 1690 » 1691.
535. » 1691 » 1692.
536. » 1692 » 1693.
537. » 1693 » 1694.
538. » 1694 » 1695.
539. » 1695 » 1696.
540. » 1696 » 1697.
541. » 1697 » 1698.
542. » 1698 » 1699.
543. » 1699 » 1700.
544. » 1700 » 1701.
545. » 1701 » 1702.

546. Manuel du 24 juin 1702 au 23 juin 1703.
547. » 1703 » 1704.
548. » 1704 » 1705.
549. » 1705 » 1706.
550. » 1706 » 1707.
551. » 1707 » 1708.
552. » 1708 » 1709.
553. » 1709 » 1710.
554. » 1710 » 1711.
555. » 1711 » 1715.
556. » 1715 » 1719.
557. » 1719 » 1723.
558. » 1723 » 1727.
559. » 1727 » 1731.
560. » 1731 » 1735.
561. » 1735 » 1739.
562. » 1739 » 1743.
563. » 1743 » 1747.
564. » 1747 » 1751.
565. » 1751 » 1755.
566. » 1755 » 1759.
567. » 1759 » 1763.
568. » 1763 » 1767 (1).

569-570. Livres d'annotation des recettes:
2 volumes.

569. Livre commencé en 1678 et continué jusqu'en 1739.
570. » 1739 » 1797.
A partir de 1783, il a été tenu par les administrateurs des biens du couvent supprimé.

571. Livre d'annotation des dépenses diverses, commencé en 1682, continué jusqu'en 1745.
1 cahier.

572. Livre d'annotation des recettes provenant des bois, commencé en 1679, continué jusqu'en 1780.
1 cahier.

B. — Comptabilité particulière rendue aux sœurs du chapitre.

573-575. Comptes particuliers rendus aux sœurs du chapitre:

(1) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des Archives ecclésiastiques du Brabant: N° 13139. Manuels du 24 juin 1767 au 23 juin 1771 et du 24 juin 1771 au 23 juin 1775.
2 cahiers.

573. Compte de la supérieure Marguerite van Berthem depuis le début de son administration (1603) jusqu'au 31 décembre 1608. Fragment.
1 feuillet.

574. Volume contenant:
a) Les comptes particuliers rendus périodiquement par les supérieures, du 21 octobre 1611 au 23 juin 1743. Ces comptes sont suivis, du 24 juin 1667 au mois d'août 1742, des comptes périodiques rendus par la sœur chargée de l'administration des revenus de l'église.
b) Les comptes périodiques, rendus par les supérieures, des rentes remboursées, des dons pour l'alimentation des religieuses, de certains dons et emprunts destinés à des travaux, etc., du 24 juin 1631 au 23 juin 1743.
1 volume.
Chacune de ces parties a une foliotation distincte.

575. Comptes particuliers rendus périodiquement par la supérieure et les diverses sœurs remplissant des offices, du 24 juin 1743 au 23 juin 1776 (1).

576-581. Livres d'annotation des recettes et dépenses:

576. Livre commencé en 1604, continué jusqu'en 1611.
1 cahier.

577. Livre commencé en 1643, continué jusqu'en 1658.
1 volume.

578. Livre commencé en 1659, continué jusqu'en 1677.
1 volume.

579. Livre commencé en 1678, continué jusqu'en 1697.
1 volume (2).

580. Livre commencé en 1728, continué jusqu'en 1761.
1 volume.

581. Livre commencé en 1761, continué jusqu'en 1783.
1 volume.

(1) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des Archives ecclésiastiques du Brabant: N° 13137. Compte de de la supérieure du 24 juin 1743 au 23 juin 1747.
1 cahier.

(2) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des Archives ecclésiastiques du Brabant: N° 13136. Livre d'annotation des recettes et dépenses, commencé en 1697, continué jusqu'en 1728.
1 volume.

582-585. Livres d'annotation des recettes:

582. Livre commencé en 1640, continué jusqu'en 1679.
1 volume.

583. Livre commencé en 1679, continué jusqu'en 1739.
1 volume.

584. Livre commencé en 1739, continué jusqu'en 1776.
1 volume.

585. Livre commencé en 1776, continué jusqu'en 1797.
1 volume.
Ce livre a continué à être tenu après la suppression du couvent de Saint-Pierre par les préposés à l'administration de ses biens.

586. Livre d'annotation du produit d'une sablonnière à Saint-Gilles. Commencé en 1758, continué jusqu'en 1783.
1 cahier.

587. Livre d'annotation des recettes de loyer de maisons situées à Bruxelles, au Crekelendriesch. Commencé en 1782, continué jusqu'en 1783.
1 cahier.

588-589. Livres d'annotation du payement des rentes passives:

588. Livre commencé en 1762, continué jusqu'en 1778.
1 volume.

589. Livre commencé en 1778, continué jusqu'en 1797.
1 volume.
Même remarque que pour le n° 585.

590-591. Livres d'annotation des dépenses diverses:

590. Livre commencé en 1688, continué jusqu'en 1768.
1 cahier.

591. Livre commencé en 1768, continué jusqu'en 1783.
1 cahier.

592-593. Livres d'annotation des dépenses pour travaux exécutés au couvent. Commencés en 1753, continués jusqu'en 1760.
2 cahiers.

594. Etat des frais de réception et de profession d'Anne-Jeanne Steenmetsers, 1765-1766.
4 feuillets.

C. — Pièces se rapportant aux deux comptabilités précédentes ou dont on n'a pu déterminer à laquelle elles se rapportaient.

595. Livre d'annotation des recettes de cens et de loyers. Commencé en 1680, continué jusqu'en 1776.
1 volume.
Se rapporte aux deux comptabilités.

596. Index de locataires de maisons, vers 1730.
1 feuillet.
Paraît se rapporter aux deux comptabilités.

597. Index des fermiers payant en grain, vers 1760.
1 cahier.
Paraît se rapporter aux deux comptabilités.

598-599. Livres d'inscription du payement des cens passifs:

598. Livre commencé en 1680, continué jusqu'en 1715.
1 cahier.

599. Livre commencé en 1715, continué jusqu'en 1793.
1 cahier.
Même remarque que pour le n° 585.
Ces deux livres se rapportent aux deux comptabilités.

600. Reçus, 1281-1773 (1).
4 feuillets.

601. Livre d'inscription des médicaments achetés chez le pharmacien De Hose. Commencé le 24 avril 1770, clôturé le 22 février 1775.
1 cahier.

D. — Comptabilité du recteur.

602. Livret servant de manuel au recteur pour la célébration des messes fondées et des obits. Fin du XVII[e] siècle, quelques annotations du début du XVIII[e].
1 cahier.

VI. — *Annexes* (2).

603. Annotations relatives à l'histoire de l'établissement. 1656.
1 cahier.
Ces copies ont été évidemment rassemblées en vue de la rédaction de cette histoire par A. Sanderus (voir les deux numéros suivants).

604. Minute de la notice consacrée à l'établissement dans la *Chorographia sacra Brabantiae* d'A. Sanderus, 1658.
1 cahier.

---

(1) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des Archives ecclésiastiques du Brabant:
N° 13134. Livre de reçus, commencé en 1781, continué jusqu'en 1783.
1 cahier.

(2) Aux Archives générales du Royaume, Fonds des Archives ecclésiastiques du Brabant:
N° 13127. Poésie flamande offerte à Catherine Vanden Hecke, à l'occasion de son entrée au couvent de Saint-Pierre, le 21 janvier 1686, par son frère F. Vanden Hecke.
1 feuille de soie imprimée.

605. Manuscrit de la même notice, avec dédicace de Sanderus à la supérieure de l'établissement, Jeanne Vander Strepen. 1658.
1 cahier.

606. Manuel de recettes et de dépenses personnelles de Pierre Coecke, qui fut receveur de la fondation Van Rudichoven (cf. ci-dessus n° 19), de 1527 à 1546. Commencé en 1537, continué jusqu'en 1543.
1 cahier.
La reliure est un fragment d'une bulle du pape Sixte IV de 1472.

§ 2. — Administration des biens du Couvent de Saint-Pierre (1783-1797)

I. — *Administration de J.-J. Cattoir (1783-1790)* (1).

607. Extrait des instructions pour les commissaires chargés de la suppression des couvents dans les Pays-Bas autrichiens. 1783.
Imprimé de 6 pp. in-16.

608. Pièce processale relative au rétablissement du couvent de Saint-Pierre, 1790.
1 pièce.

II. — *Administration du prêtre Dauw (1790-1796).*

609. Pièces diverses relatives à l'administration des biens.
1 farde.

610. Compte du 1er février 1795 au 16 février 1796 (27 pluviôse an IV).
1 cahier.

611. Pièces justificatives du compte précédent.
1 filiasse.

III. — *Administration de G.-N. Drugman (1796-1797).*

612. Locations de biens à Machelen et à Saint-Gilles. 1797.
3 feuillets.

613-614. Comptes du 23 février 1796 au 22 novembre 1797.
2 cahiers.

613. Compte du 4 ventôse an IV au 5e complémentaire an V (23 février 1796 au 21 septembre 1797).

614. Compte du 1er vendémiaire au 2 frimaire an VI (22 septembre au 22 novembre 1797).

(1) La plus grande partie des archives de l'administrateur Cattoir sont conservées aux Archives générales du Royaume, Fonds des Archives ecclésiastiques du Brabant. Ces archives concernent soit l'ensemble des divers couvents supprimés dont Cattoir administra les biens (nos 13459-13496), soit plus spécialement le couvent de Saint-Pierre (nos 13140-13155). Nous avons jugé inutile d'en reproduire ici la nomenclature détaillée, que l'on trouvera dans A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives ecclésiastiques du Brabant*, t. IV, pp. 130-131 et 167-170 (Bruxelles, 1929).

§ 3. — Hôpital Saint-Pierre (1783-1797)

615. Projet de règlement pour l'hôpital général établi au couvent de Saint-Pierre. Minute [1788 (1)].
5 feuillets.

616. Lettre adressée au nom de l'empereur Joseph II à l'administrateur de l'économie de l'hôpital royal de Saint-Pierre, pour l'informer de la réorganisation de celui-ci. 30 août 1789.
1 feuillet.

617. « Registre des enfans en nourrices de la part de l'hôpital général de St-Pierre. [4 février] 1789 *ad* 12 août 1795. »
1 volume.

618. « Journal général [mensuel] de la recette et dépense de l'hôpital établi au couvent supprimé de St-Pierre ». Minutes. Frimaire an IV (22 novembre-21 décembre 1795), floréal an IV (20 avril-19 mai 1796), fructidor et jours complémentaires an IV (18 août-21 septembre 1796) (2).
6 feuillets.

619. Idem. Originaux signés par les « commissaires dénommés par l'admistration municipale ». Messidor an IV (19 juin-18 juillet 1796), frimaire an V-frimaire an VI (21 novembre 1796-20 décembre 1797).
1 liasse.

620. Pièces justificatives des journaux mentionnés sous les deux numéros précédents.
1 liasse.

(1) Le projet remanié fut rejeté par le protomédecin Burtin le 12 novembre 1788 (Archives générales du Royaume, Conseil du Gouvernement général, n° 2487).

(2) Aux Archives générales du Royaume, Chambre des Comptes, registres:
N° 28514. Comptes de l'hôpital, 1er mai 1786-31 octobre 1788:
Compte du 1er mai 1786 au 30 avril 1787, rendu par la sœur noire Jeanne Buelens, préposée à l'administration de l'hôpital.
Compte du 1er mai 1787 au 30 avril 1788, rendu par la même.
Compte du 1er mai au 18 août 1788, rendu par la même.
Compte du 19 août au 31 octobre 1788, rendu par G.-N. Drugman, directeur provisoire de l'économie de l'hôpital.
4 cahiers.
N° 28515. Journaux mensuels des recettes et dépenses, novembre 1788-décembre 1789, novembre 1791-février 1792, avril-mai 1792, juillet-septembre 1792, novembre 1792-avril 1794, août 1794.
1 liasse.
Nos 46687 et 46688. Livres de caisse, 1788-1789.
2 volumes.

INDEX ALPHABETIQUE DE L'INVENTAIRE

Admissions: de novice, 8bis; de lépreux, 8bis n., 9; de pensionnaires, 8bis n., 11.
Amortissement, 20
Augustin (Ordre de saint), 7.

Belgique, 7.
Berthem (Marguerite van), 573.
Bois, 572.
Boudewijns (Hippolyta), 8bis.
Brabant (Conseil de), 7; (Etats de), 40. Voir: Jean Ier.
Bruxelles, cap. de la Belgique, 2 bis, 3, 5, 7, 19 n., 21, 24, 25, 40. Magistrat, 7, 9, 42-572. Municipalité, 619. Trésoriers et receveurs, 7. Contrôleur des comptes des établissements charitables, 42-88. Béguinage, 10. Eglise N.-D. de la Chapelle, 8. Rue de l'Ecuyer, 27. Lieu-dit: Crekelendriesch, 587.
Buelens (Jeanne), sœur noire, 618 n.
Burtin, protomédecin des Pays-Bas, 615 n.

Calendrier, 17 n.
Cartulaires, 3-6.
Cattoir (J.-J.), administrateur des biens du couvent de Saint-Pierre, 2bis, 607, 608.
Cens, 12-18, 595, 597-599.
Chambre des Comptes, 2bis.
Cobbenbosch (Gilles et *Marguerite Van)*, 19.
Coecke (Pierre), receveur de la Fondation Van Rudichoven, 606.
Comptabilité, 8bis n., 42-602, 606, 610, 611, 613, 614, 618-620.
Contrats, 9, 11.

Dauw, prêtre, administrateur des biens du couvent de Saint-Pierre, 609-611.
Doert (Jean Vander), 19.
Dons, 574.
Drugman (G.-N.), administrateur des biens du couvent de Saint-Pierre, administrateur de l'économie de l'hôpital Saint-Pierre, 612-614, 616, 618 n.

Eglise du couvent de Saint-Pierre, 8, 574.
Enfants, 607.
Enterrements, 8.

Fermage, 17 n.
Fermiers, 597.
Fondations, 19, 602, 606.

Germain (Jean), 19.
Grieck (Marie), veuve de Haen, 19.

Haen, voir: Grieck.
Hecke (Catherine Vanden), 603 n.
Hecke (F. Vanden), frère de la précédente, 603 n.
Heyst (Henri de), 11.
Hose (De), pharmacien, 601.
Houborch (Henri), 19.
Hujoel (Jeanne), 19.

Impôts (Exemption d'), 7.
Indulgences, 7.
Innocent XII, pape, 7.
Inventaires, 1-2ter.

Jean Ier, duc de Lothier et de Brabant, 7.
Joseph II, empereur d'Allemagne, 616.

Laeken, dép. de Bruxelles, 6.
Landen (Christophe), 9. Voir: Smedt.
Lendens (Jeanne), 19.
Legs, 19.
Lépreux, 7, 9, 10, 17 n.
Locataires, 596.
Locations, 24, 25, 612.
Loyers, 587, 595.

Maphelen, prov. de Brabant, arr. de Bruxelles, c. de Vilvorde, 27 n., 612.
Malines, prov. d'Anvers, ch.-l. d'arr. Archevêque: 7, 8bis n.
Mambours, 9, 42-88.
Médicaments, 601.
Meeren (Catherine Vander), 10.
Messes, 602.
Mollekenne (Jean-Renier), 19.
Monts-de-Piété, 40.

Nagels (Elisabeth), 9.
Nagels (Jean), père de la précédente, 9.
Nourrices, 617.
Novice, voir: Boudewijns.

Obituaires, 17 n., 19 n., 602.
Obligations, 40.

Pain d'abbaye, 7.
Papes, 7 n. Voir: Innocent XII, Sixte IV.
Pays-Bas autrichiens, 607.
Philippe le Beau, roi de Castille, 7.
Plans, 21, 23bis.
Potter, voir: Zoene.
Prieures, 8bis.
Procès, 7-10, 26, 608.
Propriétés, 1-6, 12-41, 609-612.

Receveurs de la léproserie et du couvent de Saint-Pierre, 15, 89-213, 270-396. Voir: Weyns.
Recteur du couvent de Saint-Pierre, 8, 8bis n., 602. Voir: Rijswick, Stroobant.
Reçus, 600.
Règlements, 8bis n., 9, 615.
Rentes, 2bis, 2ter, 17 n., 41, 574, 588, 589.
Rijswick (Van), recteur du couvent de Saint-Pierre, 1.
Rudichoven (Agnès Van), 19, 606.

Sablonnière, 586.
Saint-Gilles, prov. de Brabant, arr. de Bruxelles, ch.-l. de c., 612.
Sanderus (Antoine), 603-605.
Sceppe (Jacques), 9.
Sixte IV, pape, 606.
Smedt (Jeannette De), épouse de Christophe Landen, 9.
Sœurs du couvent de Saint-Pierre, 7, 8, 8bis n., 17 n., 573-594.
Steenmetsers (Anne-Jeanne), 594.
Stoffels (Barbe), 19.
Strepen (Jeanne Vander), 8bis n., 605.
Stroobant (Laurent), recteur du couvent de Saint-Pierre, 7.
Supérieures du couvent de Saint-Pierre, 7, 8bis n., 141 n., 176-269, 397-568, 573-575, 605. Voir: Berthem, Strepen.

Testaments, 19.
Thiebout (Pierre), 19.
Travaux, 574, 592, 593.

Volkeghem (Corneille Van), 19.

Weyns (Henri), receveur de la léproserie Saint-Pierre, 105.

Zoene, dit de Potter (Jean de), 19.